



100 femmes 100 métiers

Un forum des métiers pour les filles ET les garçons

Jeudi 12 novembre 2009

Palais des Arts à VANNES

- > **Une journée de rencontres** avec des professionnel(le)s de tout niveau de qualification, répartis par secteur d'activités sur une douzaine de pôles.
- > **Une particularité** : tous les métiers sont représentés par des femmes.
- > **Un défi** : faire reculer les idées reçues tout en faisant découvrir des métiers et des formations par des témoignages et des démonstrations.
- > **Pour aller plus loin** : un espace information et documentation est animé par des spécialistes des CIO, de l'ONISEP, du GREF, CRIJ...

LES ELEVES DE COLLEGES sont invités le matin. Ils suivront un parcours de rencontres et d'animations pré-établi, par groupes de 15 élèves maximum. Un dossier pédagogique est fourni aux établissements en amont de la visite.

LES ELEVES DE LYCEES sont invités l'après midi pour une visite libre du forum, et des animations accessibles sur inscription (rencontres avec des scientifiques, des chercheuses, des chefs d'entreprise...)

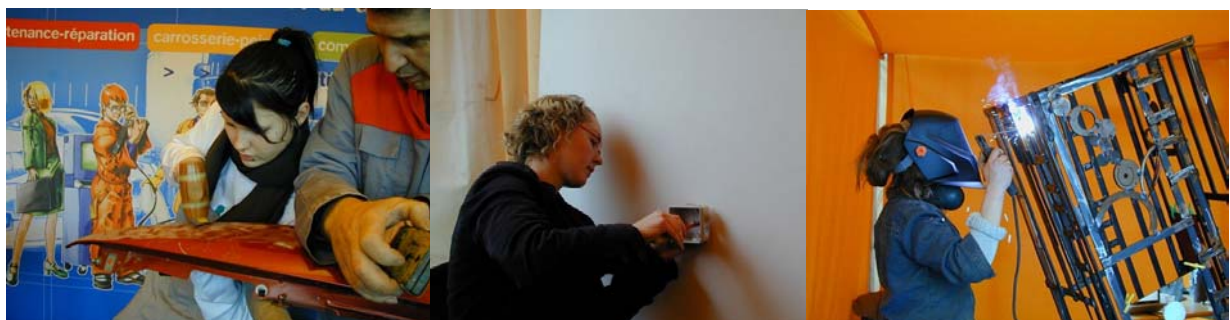
Un lieu pour permettre à **tous les élèves, quels que soient leurs résultats scolaires**, de s'ouvrir à l'extérieur et donner du temps à la maturation de leur projet personnel et professionnel, sans préjugé.

Contact : rectorat SAIO - Nicole Guenneuguès

egalite.chances@ac-rennes.fr

02 99 25 11 38

www.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/lang/fr/pid/3287



photos rectorat 100 femmes 100 métiers 2008



100 FEMMES 100 METIERS

JEUDI 12 NOVEMBRE 2009

VANNES - Palais des Arts

INSCRIPTION COLLEGES

INSCRIPTION PAR FAX : 02 99 25 11 18

Retour pour le **12 octobre 2009 au plus tard**

Nom du collège :

Classes : nombre d'élèves :
(3 classes maxi par collège)

Attention : les classes **seront divisées en 2 groupes** : prévoir un accompagnateur par groupe

Nom et fonction de la personne référente :

.....

Tél : Fax :

Courriel (où sera envoyé le dossier pédagogique)

→ Les inscriptions seront retenues en fonction de l'ordre d'arrivée, dans la mesure des places disponibles.

→ Vous serez informé de la validation de votre inscription par fax ou par courriel.

→ Pour recevoir le **dossier pédagogique en direct** votre courriel est nécessaire. Il est accessible aussi sur www.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/lang/fr/pid/3287

Contact : rectorat – SAIO – Nicole Guenneuguès
Egalite.chances@ac-rennes.fr
Tél : 02.99.25.11.38

Filles - Garçons Mêmes formations, mêmes métiers ?

Aujourd'hui les femmes et les hommes ont le droit d'exercer toutes les professions. Ceci est relativement récent.

Dans la fonction publique par exemple, en 1983, on compte 39 métiers réservés à un sexe. Il ne reste à présent que deux endroits où c'est le cas : en détention (des surveillantes dans les prisons des femmes) et dans les maisons d'éducation de la légion d'honneur (des enseignantes).

Un peu d'histoire¹

→ Accès à l'instruction

En France comme ailleurs dans le monde, l'accès des filles à l'instruction est plus tardif que celui des garçons.

le bac

- La première femme à obtenir le baccalauréat est une institutrice, **Julie Daubié**. Elle l'a préparé toute seule, et elle doit batailler pour obtenir le droit de se présenter à l'examen. Le bac est créé en 1808 par Napoléon 1er. Il ne concerne que les garçons. C'est en **1924** que les filles accèdent au même bac que les garçons.

Dès les années 1970, les bachelières deviennent plus nombreuses que les garçons.

les études supérieures

- A la fin du 19^{ème} siècle le mot « étudiante » désignait la compagne de l'étudiant. Mais à partir des années 1970, les étudiantes (qui font des études supérieures) sont plus nombreuses que les étudiants.

1975 : généralisation de la mixité dans tous les établissements publics d'enseignement.

→ Accès aux professions

A part quelques exceptions extrêmement précises (pour le théâtre par exemple), les employeurs ne sont pas autorisés à imposer le sexe de la personne qu'ils souhaitent recruter. Ceci n'a pas toujours été le cas.

Avant la mixité des écoles, des femmes enseignaient aux filles, des hommes enseignaient aux garçons.

Les femmes ont eu du mal à faire leur place dans des professions où elles sont nombreuses aujourd'hui :

- 1885 les femmes sont autorisées à entrer comme **dactylographes** au service de l'Etat.
- 1888 **Clémence Royer**, mathématicienne, est la première femme à donner un cours à la Sorbonne (Paris)
- 1^{ère} avocate **Jeanne CHAUVIN** en 1900
- 1937 les femmes sont autorisées à enseigner le **latin, le grec et la philosophie**.
- En avril 1944 le droit de vote ouvre l'accès des femmes à la **magistrature** (11 avril 1946)
- 1986 une circulaire préconise la féminisation des noms de métiers, titres.... (1998 édition d'un guide de la féminisation : *Femme, j'écris ton nom* documentation française)

→ Egalité professionnelle : une notion récente

- Jusqu'en 1919, les institutrices sont moins payées que les instituteurs (jusqu'en 1927 pour les professeurs du secondaire, jusqu'en 1932 pour les enseignantes du supérieur).

¹ Histoire de la scolarisation des filles – Claude Lelièvre, Françoise Lelièvre Nathan 1991 ; Travail Genre et Société n°4 2000- dossier : histoire des pionnières, L'Harmattan

- 1946 : le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes est inscrit au préambule de la constitution. « la loi garantit à la femme des droits égaux à ceux de l'homme dans tous les domaines ». La notion de « salaire féminin » disparaît
- 1965 : les femmes peuvent travailler sans autorisation de leur mari.
- 1983 : 1^{ère} loi sur l'égalité professionnelle – Yvette Roudy

Aujourd'hui²

Aujourd'hui, les femmes comme les hommes ont accès à toutes les professions, mais, concrètement, il y a de nombreux métiers où on ne trouve pratiquement que des femmes, ou que des hommes.

La profession qui occupe le plus de femmes est celle d'agent d'entretien (6,8% des femmes en emploi). 11 des 86 familles professionnelles regroupent la moitié des emplois occupés par les femmes. Les 11 premières familles occupées par les hommes regroupent 35% de leur emploi.

Cette concentration des femmes sur certains métiers contribue à l'inégalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

- les femmes sont plus au chômage que les hommes, en particulier les jeunes
- les femmes sont en moyenne moins payées que les hommes
- les femmes sont minoritaires sur les postes à responsabilité.

Ceci se joue dès l'école.

Après le collège, les formations où le nombre de filles et de garçons est équilibré sont une minorité.

Les grandes tendances :

- Les filles sont plus nombreuses que les garçons dans les filières générales. C'est l'inverse dans les filières professionnelles.
- Dans la filière professionnelle, on trouve les garçons surtout dans le domaine de la production, les filles dans les services.
- Après une seconde générale et technologique les séries S, STI et STL cumulées représentent 31,7% des filles contre 53,7% des garçons³
- Dans les études supérieures, les filles sont majoritaires en lettres, langues, sciences humaines, mais aussi biologie médecine.
- Elles sont très majoritaires à l'université. Ils sont plus nombreux à préparer les grandes écoles, un BTS ou un DUT.

Mais se prépare dès la petite enfance

→ Au moment de Noël, les catalogues de jouets illustrent la façon dont filles et garçons sont préparés à des rôles et des métiers distincts. On peut regarder aussi du côté des livres pour enfants.

Pour aller plus loin : des ressources pédagogiques sont accessibles depuis le site :

www.ac-rennes.fr

Rubrique orientation

Promouvoir l'égalité filles garçons

² Les chiffres clés 2007 – service des droits des femmes www.travail-solidarite.gouv.fr
espace femmes-égalité

³ Rectorat SAIO 2008 établissements publics



100 femmes 100 métiers

Questionnaire

1. La première femme avocate s'appelait Jeanne Chauvin. En quelle année était-ce ?
 1750 1870 1900
2. Une entreprise qui passe une offre d'emploi pour embaucher un chauffeur routier a le droit de préciser si elle souhaite employer un homme.
 vrai faux
3. En quelle année les filles ont-elles pu officiellement préparer et passer le même bac que les garçons ?
 1846 1924 1978
4. La mixité est devenue la règle dans tous les collèges et les lycées en France en :
 1919 1975 1989
5. En 2009, dans l'académie de Rennes, 157 garçons ont obtenu le bac professionnel micro-informatique réseaux : installation & maintenance. Combien de filles ?
 106 26 6
6. En 2009, dans l'académie de Rennes, 369 filles ont obtenu le bac professionnel secrétariat. Combien de garçons ?
 75 15 5
7. Les filles sont plus nombreuses à passer un bac littéraire (L) qu'un bac scientifique (S)
 vrai faux
8. Le féminin de sage-femme est sage-homme
 vrai faux
9. Depuis quelle année la formation de sage-femme est-elle ouverte aux hommes ?
 1952 1982 2002
10. La loi supprime la notion de « chef de famille » du Code Civil en :
 1970 1985 2000
11. Les hommes consacrent en moyenne 1h par jour aux activités de ménage, courses, repas. Combien de temps y consacrent les femmes ?
 0h30 2h 4h

100 femmes 100 métiers

Réponses



1. La première femme avocate s'appelait Jeanne Chauvin. En quelle année était-ce ?
 1900
2. Une entreprise qui passe une offre d'emploi pour embaucher un chauffeur routier a le droit de préciser si elle souhaite employer un homme.
 faux, les offres d'emploi doivent s'adresser aux femmes comme aux hommes
3. En quelle année les filles ont-elles pu officiellement préparer et passer le même bac que les garçons ?
 1924
4. La mixité est devenue la règle dans tous les collèges et les lycées en France en :
 1975 dans le cadre de la loi Haby
5. En 2009, dans l'académie de Rennes, 157 garçons ont obtenu le bac professionnel micro-informatique réseaux : installation & maintenance. Combien de filles ?
 6
6. En 2009, dans l'académie de Rennes, 369 filles ont obtenu le bac professionnel secrétariat. Combien de garçons ?
 15
7. Les filles sont plus nombreuses à passer un bac littéraire (L) qu'un bac scientifique (S)
 faux
3600 filles pour le bac S, contre 2100 (environ) pour le bac L. Mais il y a plus de 80% de filles parmi les bacheliers L, parce que les garçons délaissent cette série.
8. Le féminin de sage-femme est sage-homme
 faux le mot femme dans « sage-femme » désigne la parturiente, celle qui accouche. Sage-femme signifie « qui connaît la femme ». Le mot *maïeuticien* est proposé par l'institut national de la langue française (INaLF) mais on peut dire un sage-femme
9. Depuis quelle année la formation de sage femme est-elle ouverte aux hommes :
1982
10. La loi supprime la notion de « chef de famille » du code civil en :
 1970 (www.travail-solidarite.gouv.fr espace femmes-égalité - publications : dates clés
11. Les hommes consacrent en moyenne 1h environ par jour aux activités de ménage, courses, repas. Combien de temps y consacrent les femmes ?
 4h (INSEE Regards sur la parité 2004)

6- Nomme une profession du secteur du tourisme où les femmes sont peu nombreuses.

7- Dans quels métiers du bâtiment trouve-t-on le plus de femmes ?

8- Sur quel support l'agricultrice (ou l'agriculteur) déclare-t-elle la naissance d'un veau ?

9- Marina, élève de collège aimerait travailler dans l'informatique. Comment l'aider à trouver un diplôme qui ouvre sur ce secteur ?

10- Lucas est au lycée. Il aimerait devenir infirmier. Où peut-il se former en Bretagne ?

11- Que signifie le sigle CIO ? _____

- Donne le nom d'un autre lieu qui peut t'informer : _____

12- Quel est le niveau du BEP par rapport au Bac ? Plus bas Plus haut

- Même question pour le BTS ? Plus bas Plus haut

13- Il existe plusieurs dizaines de baccalauréats professionnels. Peux tu en citer 3 ?

- _____
- _____
- _____

14- Donne le nom d'un diplôme qui se prépare à l'université :

15- Si tu devais choisir un métier parmi ceux qui t'ont été présentés aujourd'hui,

- lequel te plairait le mieux ? _____

Pourquoi ? _____

- lequel te plairait le moins ? _____

Pourquoi ? _____
